

## **Le débat sur la taxation des exportations agricoles subventionnées de l'UE entre Karin Ulmer (Act Alliance) et Jacques Berthelot (SOL)**

*C'est un débat fondamental initié le 24 septembre 2018 par Karin et Jacques mais qui doit être élargi aux parties prenantes de l'UE ainsi qu'à celles hors de l'UE. Le débat a surgi après la présentation à l'Assemblée nationale française le 21 septembre 2018 de la proposition "Osons une vraie réforme de la Politique Agricole Commune" de la plate-forme française des 33 associations du réseau "Pour une autre PAC"<sup>1</sup>.*

*Les commentaires de Karin Ulmer sont en police Calibri 11 et  
[les réponses de Jacques Berthelot en police Arial 11 et entre crochets]*

Une question sur la proposition de Jacques pour la révision de l'OMC / PAC:

Dans ses commentaires, Jacques écrit : "Sur les subventions agricoles internes, l'UE devrait adopter la proposition pour une autre PAAC présentée par sa plate-forme de 33 organisations, le 21 Septembre 2018 à l'Assemblée nationale française, parmi lesquels la disposition de taxer toutes les exportations agricoles du montant des subventions incorporées (y compris celles destinées à l'alimentation animale), [même cela n'est pas écrit explicitement dans la proposition].

Y a-t-il des détails sur cette demande ?

[Il y avait un consensus des 33 associations du réseau "Pour une autre PAC"]

Qui calculerait cela?

[Tous les économistes agricoles sont invités à le faire, y compris ceux de la Commission européenne qui suivent les calculs du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole)<sup>2</sup>. Cependant ces calculs du RICA ne sont pas assez précis et ne couvrent que peu de produits (contrairement à ce que fait l'USDA, même s'il faut aussi revoir ses calculs). Mais plusieurs ONG, en particulier SOL, ont calculé les subventions tenant compte du pays d'exportation de l'UE, ainsi que du pays importateur, en particulier pour les produits laitiers et les céréales (y compris les céréales transformées), et je peux faire la même chose pour tous les produits alimentaires (et les produits agricoles en général) mais cela prend beaucoup de temps. Naturellement, les experts privés pourraient faire ce travail, comme cela a été le cas dans la récente imposition par les Etats-Unis (EU) de droits anti-subventions sur les importations d'olives de table venant d'Espagne, mais cela serait très cher. Soit dit en passant, j'ai participé modestement (et gratuitement) en 2002 à aider le cabinet d'avocats américain qui a élaboré la plainte du Brésil sur les exportations de coton des EU et j'ai fait un travail (payé) pour un cabinet d'avocats indien sur les subventions européennes aux exportations de produits laitiers et de vins et spiritueux.]

Qui approuverait cela?

[La division de l'OMC chargée de l'examen des politiques commerciales (TPR) pourrait les approuver ou les modifier et ils devraient être discutés au sein du comité agricole ordinaire ou d'un sous-comité spécial qui pourrait être créé pour cela].

Quel levier pour que cela soit approuvé ou adopté par les membres de l'OMC, de l'UE ?

---

<sup>1</sup> <https://pouruneautrepac.eu/article/41>

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/agriculture/rica/publications\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/agriculture/rica/publications_fr.cfm)

[D'abord les Membres de l'OMC devraient débattre et reconnaître que toutes les subventions internes aux produits exportés peuvent être poursuivis en justice pour : voir mon analyse de l'imposition par les EU de droits antidumping et antisubventions sur les importations d'olives de table venant d'Espagne<sup>3</sup>; voir aussi mon projet de présentation ppt pour le forum public de l'OMC le 2 octobre<sup>4</sup>.]

Comme vous le savez, l'Act Alliance UE continue à travailler et examiner en détail la PAC et ses dilemmes, ou l'hypocrisie de l'UE.

Maintenant, la proposition qu'ACT Alliance est en train d'affiner suggère que la politique commerciale la plus efficace pour les pays ACP est d'utiliser des restrictions quantitatives (par des quotas d'importation ou tout simplement des interdictions d'importation en cas de poussées des importations), afin de protéger et de renforcer sa propre capacité de production agricole et les moyens de subsistance des petits exploitants, conformément aux objectifs de développement durable 2.3, conformément aussi aux objectifs de développement de l'UE, etc. Cependant, cela est interdit par l'UE dans tous les APE (!, et les sauvegardes existantes ne sont pas efficaces, et les asymétries réduisent les marges de manoeuvre politiques nécessaires;

[Je suis en désaccord parce que, comme la plupart des gouvernements des pays pauvres, en particulier d'Afrique subsaharienne, ne sont pas démocratiques et ne se soucient que de leur réélection, et parce qu'ils sont soumis à tant de pressions de l'UE et de ses États membres qu'ils ne sont pas en mesure d'imposer durablement des restrictions quantitatives et a fortiori des interdictions d'importation. Voilà pourquoi ce sont les pays développés, ici l'UE, qui doivent taxer leurs exportations du montant des subventions incluses.]

L'UE pourrait simplement et unilatéralement recourir à des mesures de défense commerciale plus souples et plus généreuses. Il n'y a pas lieu d'évoquer l'OMC pour cela parce que l'UE restreint dans les APE bilatéraux les marges de manoeuvre politiques qui existent à l'OMC.

[Non, on doit modifier les règles de l'OMC pour tous les pays, en commençant par la définition du dumping dans l'article 6 du GATT, définition qui est à la base du changement radical des politiques agricoles de l'UE et des EU au début des années 90 – pas de dumping tant que les produits sont exportés au prix du marché intérieur – ce qui a conduit l'UE et les EU à réduire fortement leurs prix intérieurs minima (prix administrés, dits d'intervention dans l'UE), en compensant les agriculteurs par des subventions internes prétendues sans effet de distorsion des échanges.]

D'où la question à Jacques et à la PAAC : calculer les taxes sur les importations équivalant aux subventions de la PAC

[non! Les taxes sur les exportations]

(et actuellement dans la boîte verte pour les prétendus paiements découplés du DPB) semble une demande plutôt difficile

[difficile pour qui?].

Il y a aussi la question : voulons-nous vraiment que l'UE soit poursuivie à l'OMC sur les subventions de la PAC ?

[Bien sûr qu'on le veut, je l'attends depuis si longtemps et je prie tous les jours pour cela, et je me suis réjoui à la récente imposition de droits antidumping et antisubventions par les EU sur les exportations espagnoles d'olives de table, car cela rebondira inévitablement sur l'OMC, soit que l'UE poursuive les EU en arguant que ses subventions sont conformes aux règles de l'OMC, soit qu'elle ne les conteste pas, ce qui implique qu'elle reconnaît la réalité de ses subventions, de leur importance et qu'elles ne sont pas découplées.]

---

<sup>3</sup> <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/Analysis-and-impacts-of-the-US-complaint-on-the-dumping-of-Spanish-ripe-table-olives-and-on-the-future-of-the-CAP-SOL2-August-2018-1.pdf>

<sup>4</sup> <https://www.sol-asso.fr/analyses-politiques-agricoles-jacques-b-2018/>

Ou doit on utiliser les menaces des Membres de l'OMC pour que l'UE n'augmente pas dans la prochaine réforme de la PAC les aides couplées volontaires, ce qui est la proposition législative actuelle de l'UE sur la PAC ?

[mais cette proposition législative n'a aucun sens et les aides couplées sont minuscules par rapport à celles soi-disant découplées.]

En outre, pour l'objectif SDG 2.3. : "D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des producteurs alimentaires à petite échelle, en particulier les femmes, les peuples autochtones, les agriculteurs de la famille, les éleveurs et les pêcheurs, y compris grâce à un accès sécurisé et équitable à la terre, d'autres ressources productives et les intrants, les connaissances, les services financiers, les marchés et les possibilités de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles". Afin de doubler la productivité agricole, nous ne voulons pas plus d'engrais, de pesticides et que l'agrobusiness de l'UE contrôle les marchés et impose des monocultures, mais on veut avant tout, des réformes structurelles des marchés locaux et nationaux en Afrique, qui donnent aux petits exploitants les moyens d'agir et d'évoluer vers des pratiques agricoles plus écologiques.

[Je suis d'accord sur ces objectifs mais ils ne pourront être atteints tant que l'UE continuera à pratiquer un dumping massif de ses exportations bénéficiant d'énormes subventions couplées et découplées. Naturellement la même voie devrait être suivie par tous les exportateurs. C'est pourquoi, étant le premier exportateur agricole vers l'Afrique, l'UE doit prendre l'initiative de modifier les règles de l'OMC pour tous les pays. Ce qui implique de nombreuses autres conditions, la première étant que l'UE doit cesser d'imposer des APE aux pays ACP.]

*Le 26 septembre, Karin a commenté mes réactions comme suit, et mes commentaires suivent :*

1- Les pays ACP utilisent de facto des interdictions d'importation efficaces. Voir epamonitoring.net  
[Je sais, mais sur une petite échelle et souvent temporaire : sur les oignons, les pommes de terre, même si elles sont plus permanentes sur la volaille dans certains pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal), mais ce n'est pas généralisé à tous les pays d'ASS (les pays de la SADC en souffrent beaucoup). En outre l'auteur principal de epamonitoring, Paul Goodison, ne prend pas en compte les énormes subventions aux aliments du bétail sur les exportations de volaille, pas plus que sur les autres produits animaux (produits laitiers, viandes bovine et porcine, oeufs). Sans oublier qu'il considère que les exportations de poudre de lait enrichie à l'huile de palme (ou coprah) correspondent à la totalité du code 190190, ce qui n'est pas vrai.]

2- Vous vous attendez à ce que l'UE impose ses propres exportations pour augmenter les prix ?  
[Bien sûr cela réduirait fortement toutes les exportations agricoles de l'UE mais on doit choisir:  
- soit on prend au sérieux le triple défi de l'explosion démographique, du changement climatique et de la hausse du déficit alimentaire de l'ASS (en excluant ses exportations de cacao-café-thé-épices, qui ne sont pas des denrées alimentaires de base) et l'affirmation de l'UE qu'elle entend s'attaquer à la racine des immigrants qu'elle ne veut pas accueillir,  
- soit l'UE attaque ces défis à la racine en dépit des véhémentes protestations de la grande majorité des agriculteurs de l'UE, à moins qu'elle ne leur propose de rebâtir la PAC en refondant les revenus agricoles sur des prix stables et rémunérateurs, comme avant la réforme de la PAC de 1992 (car basés sur des prélèvements variables à l'importation), les subventions étant limitées aux agriculteurs des zones, tout en respectant les règles de l'OMC que les exportations doivent se faire à des prix couvrant le coût de production total moyen national sans subventions (décisions de l'Organe d'appel de Décembre 2001 et Décembre 2002 dans l'affaire des produits laitiers du Canada).]

3- Y a-t-il un soutien du gouvernement français, des députés ou des organisations professionnelles à ce sujet?

[Bien sûr, la FNSEA, syndicat agricole représentant les plus grandes exploitations, est en désaccord avec cette proposition (voir la fiche jointe du débat), mais il était le seul, en prétendant que les Africains ne se plaignent pas des exportations européennes subventionnées de croupions et ailes de volailles, ou des céréales, ce qui révèle son ignorance totale des énormes protestations des agriculteurs d'ASS contre ce dumping, sans parler de celui sur le lait en poudre. Les agriculteurs de l'UE demandent tous à ce que leur revenu soit basé sur des prix rémunérateurs, mais les gros exploitants ne veulent pas pour autant que l'on réduise leurs subventions : ils veulent à la fois le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière.

Ce qui est nécessaire est que toutes les parties prenantes, autres que les plus gros agriculteurs et l'agrobusiness d'amont et d'aval, se mettent d'accord pour refonder la PAC sur la souveraineté alimentaire dans l'UE comme dans le reste du monde, en proposant un calendrier sur 5 à 10 ans pour augmenter progressivement les prix agricoles (en les stabilisant par des prélèvements variables, comme entre 1962 et 1992) tout en abaissant parallèlement les subventions.]

4 oui, la poursuite des EU sur le cas des olives espagnoles est intéressant, et observé de près par la Commission, mais vous voulez vraiment vous mettre du côté des EU à ce sujet?

[Bien sûr que oui, sans partager pour autant les autres grands désaccords avec la politique commerciale de Trump.]

5-oui, aide directe et aide découplée : on doit traiter les deux

6 - peut-être, en tant que première étape vers la création d'un sous-comité du Comité de l'agriculture de l'OMC, nous pourrions déjà demander à l'UE de faire un premier pas et d'étendre ses propres mécanismes existants et de proposer un ensemble d'options à prendre

[Non, l'UE (Commission, Conseil et Parlement) ne bougera pas à moins d'un large consensus et de fortes pressions exercées sur elle, qui devraient commencer dans les Etats membres de l'Europe de l'Est qui sont devenus à la fois de gros exportateurs de viande de volaille et de céréales en Afrique subsaharienne (Pologne, Roumanie) et les plus hostiles à l'accueil d'immigrés. Sait-on que la Pologne est le premier bénéficiaire net du budget de l'UE, à 9 milliards d'euros par an (bien sûr grâce aux fonds structurels et pas seulement des fonds de la PAC), contre 1,3 milliard d'euros par an pour le fonds d'aides à l'APE (PAPED) en Afrique de l'Ouest ?]